

Contrat de location hébergement hors saison 2023

POUR LA PERIODE DU ____/____/2023 AU ____/____/2023

LA LOCATION EST A PARTIR DE 15H LE JOUR DE L'ARRIVEE JUSQU'A 10H LE JOUR DU DEPART

Le preneur désigné ci-dessous loue l'hébergement suivant au Camping les Genêts à Ronce les Bains :

COCHEZ LA CASE DE L'HEBERGEMENT SOUHAITE **LES ANIMAUX SONT INTERDITS EN LOCATION**

1 CHALET "FRUITS JAUNES" pouvant accueillir 5 personnes maximum

CHALET "FRUITS JAUNES" de 6m x 6 m de 2004	POUR 5 PERSONNES
2 chambres séparées : 1 lit 2 places de 140 x 190, 3 lits de 1 place dont 1 superposé de 80x 190 (oreillers et couettes et protections jetables fournies) meuble de rangement dans chaque chambre	
coin cuisine : 4 feux gaz/ hotte, micro-onde , petit réfrigérateur, cafetière, évier eau chaude /froide, vaisselle et casseroles, nécessaire de ménage	
espace repas/ salon : banquette, 4 chaises, 1 table, télévision + démodulateur (2 télécommandes)	
WC séparés/salle d'eau : douche, lavabo, tapis de bain , sol en lino ,terrasse couverte de 2m x 6m avec 1 table plastique et 6 chaises / 1 place de parking près de l'hébergement	

1 MOBILHOME "ARBRES ET FLEURS" pouvant accueillir 4 personnes maximum

MOBILHOME "ARBRES FLEURS" 4m x 8m de 2020	"NOUVEAUTE 2020" douche 100 x 80 cm	POUR 4 PERSONNES
2 chambres séparées : 1 lit 2 places de 140x 190, 2 lits de 1 place 80 x 190 (oreillers et couettes et protections jetables fournies) meuble de rangement		
coin cuisine : 4 feux gaz/ hotte, micro-onde , réfrigérateur/ Congélateur, cafetière, évier eau chaude /froide, vaisselle et casseroles, nécessaire de ménage		
espace repas/ salon : banquette, 2 tabourets, 1 table haute, meuble de rangement, télévision + démodulateur (2 télécommandes)		
WC séparés/salle d'eau : douche 100 x 80 cm , lavabo, tapis de bain , sol en lino, terrasse bois couverte de 2.50 m x 4 m avec 1 table plastique et 6 chaises / 1 place de parking près de l'hébergement		

1 MOBILHOME "FRUITS ROUGES" pouvant accueillir 4 personnes maximum

MOBILHOME "FRUITS ROUGES" de 4 m x 7.60 m de 2016	POUR 4 PERSONNES
2 chambres séparées : 1 lit 2 places de 140x 190, 2 lits de 1 place 80 x 190 (oreillers et couettes et protections jetables fournies) meuble de rangement	
coin cuisine : 4 feux gaz/ hotte, micro-onde , petit réfrigérateur, cafetière, évier eau chaude /froide, vaisselle et casseroles, nécessaire de ménage	
espace repas/ salon : banquette, 2 chaises, 1 table, meuble de rangement, télévision + démodulateur (2 télécommandes) ,	
WC séparés/salle d'eau : douche, lavabo, tapis de bain , sol en lino, terrasse bois couverte de 2.50 mx 4 m avec 1 table plastique et 6 chaises / 1 place de parking près de l'hébergement	

TARIFS HORS SAISON 2023	2 CHAMBRES	1 OU 2 NUITS	3 NUITS	4 NUITS	5 NUITS	6 NUITS	7 NUITS
CHALET "FRUITS JAUNES "							
MOBILHOME "ARBRES ET FLEURS" ET "FRUITS ROUGES "							
BASSE SAISON	DU 01/04 AU 10/06 DU 02/09 AU 31/10	150	200	250	290	310	330
MI SAISON	DU 10/06 AU 01/07 DU 26/08 AU 02/09	180	230	280	320	350	380

1 MOBILHOME "FRUITS ORANGES" pouvant accueillir 6 personnes maximum

MOBILHOME "FRUITS ORANGES" de 4 m x 8.80 m de 2016	POUR 6 PERSONNES
3 chambres séparées : 1 lit 2 places de 140x 190 ? 4 lits de 1 place 80 x 190 (oreillers et couettes et protections jetables fournies) meuble de rangement	
coin cuisine : 4 feux gaz/ hotte, micro-onde , réfrigérateur / congélateur, cafetière, évier eau chaude /froide, vaisselle et casseroles, nécessaire de ménage	
espace repas/ salon : banquette, 2 chaises, 1 table, meuble de rangement, télévision + démodulateur (2 télécommandes)	
WC séparés/salle d'eau : douche, lavabo, tapis de bain sol en lino, terrasse bois couverte de 2.50 mx 4 m avec 1 table plastique et 6 chaises , 2 places de parking près de l'hébergement	

TARIFS HORS SAISON 2023	3 CHAMBRES	1 OU 2 NUITS	3 NUITS	4 NUITS	5 NUITS	6 NUITS	7 NUITS
MOBILHOMES "FRUITS ORANGES "							
BASSE SAISON	DU 01/04 AU 10/06 DU 02/09 AU 31/10	220	270	320	370	390	410
MI SAISON	DU 10/06 AU 01/07 DU 26/08 AU 02/09	250	300	350	400	430	460

Joindre à ce contrat 50€ d'arrhes pour 2 ou 3 nuits ou 100 € d'arrhes pour plus de 3 nuits par chèque, banque : _____ N° _____ ou chèques vacances au nom du preneur ou virement bancaire sur le compte IBAN : FR76 1170 6310 3232 9497 5800 026 / BIC : AGRIFRPP817 Domiciliation : CREDIT AGRICOLE CHARENTE MARITIME DEUX SEVRES il sera déduit du montant total de la location

Le coût total de votre séjour sera de : _____

Montant du séjour _____

Taxe de séjour _____

Frais de dossier 10.00 € la totalité du séjour est à régler 1 mois avant votre arrivée

TOTAL SEJOUR –€ d'arrhes = reste dû _____

**Entre la société " CAMPING LES GENETS * * " se situant allée de la Ferme 17390 RONCE LES BAINS
commune de la Tremblade, 05 46 36 08 45, atlantique.genets17@gmail.com,**

Il a été convenu d'une location dans l'hébergement désigné ci-dessus, fondée sur l'exactitude des déclarations ci-dessous du preneur. Le preneur déclare avoir eu connaissance et accepte les conditions générales de location, le règlement intérieur du camping et le tarif du camping et s'engage à les respecter.

Le preneur : (en lettre capitale)

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

PORTABLE : _____ e.mail : _____

Accompagné de : **NOTEZ DANS LE TABLEAU CI-DESSOUS TOUS LES PARTICIPANTS AU SEJOUR Y COMPRIS LES BEBES**

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	AGE	NUMERO CARTE D'IDENTITE OU PASSEPORT POUR LES 18 ANS ET PLUS

VEHICULE 1 MARQUE : _____ MODEL : _____ Immatriculé : _____

VEHICULE 2 (attention 2 places de véhicules que pour la location de mobil-home 3 chambres " fruits oranges " pouvant accueillir 6 personnes)

MARQUE : _____ MODEL : _____ Immatriculé : _____

Conditions générales de location : Merci de respecter les consignes sanitaires affichées Toute demande de location implique la connaissance des tarifs en vigueur ainsi que l'acceptation du règlement intérieur du camping et des conditions générales de location. La réservation devient effective qu'après accord écrit du camping par un courrier de confirmation adressé par voie postale .Avant l'envoi d'un bon de réservation complété, vous devez vérifier la disponibilité et mettre une option par téléphone. La réservation sera prise en compte après réception du contrat dûment rempli et signé avec l'acompte de 350€. Le solde du séjour + la taxe de séjour seront à régler 1 mois avant votre arrivée , par chèque , par virement ou chèques vacances au nom de la personne qui réserve ou du conjoint seulement , pour les règlements en chèques vacances il vous sera demandé votre pièce d'identité afin de prouver que vous ou votre conjoint êtes titulaire des chèques vacances .

Il vous sera demandé à votre arrivée une caution " garantie de matériel " de 300 € et aussi une caution ménage de 80 € par chèque ou espèce, elles vous seront restituées après vérification de la location avant votre départ , si vous partez avant 9h, vos chèques de caution vous seront renvoyés par courrier. Il faudra penser à prendre rendez- vous à l'accueil 48h avant votre départ pour convenir de l'heure de visite de contrôle entre 9h et 10h. Les inventaires sont faits avant votre arrivée par l'équipe de ménage (ci-joint l'inventaire).

Les annulations de séjour avec justificatifs et pour les* raisons ci-dessous, à plus de 30 jours de la date du début du séjour, l'acompte sera remboursé en totalité. Les annulations à moins de 30 jours de la location même avec justificatif. *Décès, maladie ou accident grave de la personne signant le contrat ou du conjoint, ascendants, descendants, frères et sœurs .*licenciement économique de la personne signant le contrat ou du conjoint .*Incendie, dégâts des eaux, dégradation suite à un vol ou vandalisme , tempête ou catastrophe naturelle sur la résidence principale .L'annulation du séjour doit être notifiée avec justificatif incontestable par pli recommandé avec AR 3 jours après l'évènement entraînant l'annulation et non connu au moment de la réservation . Aucun séjour réduit du fait du locataire ne sera remboursé et en cas de départ anticipé, il n'y aura aucune restitution de somme. Par ailleurs le locataire doit disposer d'une assurance responsabilité civile. La location est nominative et ne pourra être sous louée. Toute arrivée avant la date et l'heure prévues expose le vacancier à ne pouvoir occuper la location. En cas d'absence, la réservation sera conservée 24 h suivant la date d'arrivée prévue, passé ce délai la réservation cesse d'être retenue et les sommes versées restent acquises au camping. En cas de départ anticipé, il n'y aura aucune restitution de somme, la direction étant libre de réoccuper la location libéré par un vacancier. Le séjour pourra être prolongé uniquement après accord de la direction, suivants les disponibilités et réglé au moment de la demande de prolongation. **Animaux : LES ANIMAUX SONT INTERDITS EN LOCATION**

LES BARBECUES AU FEU DE BOIS ET AU CHARBON SONT INTERDITS

Le barbecue à gaz est toléré sous votre surveillance et responsabilité, avec un récipient d'eau à côté en cas de propagation du feu aux abords du barbecue .Le barbecue électrique est toléré si la puissance électrique du barbecue ne dépasse pas la puissance électrique fourni sur votre emplacement .Le jour du départ , la location doit être laissée propre ainsi que ses abords immédiats de la parcelle . Il vous sera remis lors de votre arrivée des bracelets permanents à chaque personne de plus de 5 ans, que vous devriez conserver aux poignées pendant la durée de votre séjour. La direction se réserve le droit d'annuler une animation ou un spectacle et de fermer l'une des installations du camping (piscines , air de jeux , sanitaires ...)ou de couper l'eau ou l'électricité pour raison technique ou climatique ou en cas de force majeure, aucune indemnité ne pourra être réclamée .Les personnes non inscrites à la réservation et les visiteurs seront acceptés dans la limite de la capacité de l'emplacement à savoir 4 ou 5 ou 6 personnes selon votre location (nombre de personnes notifiés ci-dessus dans le descriptif de chaque location) .Ils devront dès leur entrée sur le camping décliner leur identité à l'accueil et s'acquitter des tarifs en vigueur. Les sanitaires sont réservés à la clientèle du camping en tente, caravane ou camping-car. **La circulation en engin motorisé (voiture, moto etc...) est interdite à l'intérieur du camping de minuit à 7h.**

J'ai plus de 18 ans et reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de location d'emplacement et d'annulation de ce document de 2 pages recto verso et les accepte, je déclare sur l'honneur avoir pris aussi connaissance du règlement intérieur et m'engage moi et les participants au séjour à le respecter.

Mettre la mention " lu et approuvé " et signer le

REGLEMENT INTERIEUR CAMPING LES GENETS

Tous les résidents du camping sont tenus de se conformer à ce règlement intérieur y compris les visiteurs.

Toute réservation : écrite, téléphonique, internet ou en ligne, tout séjour, impliquera quelques soit le mode choisi l'application et le respect du présent règlement intérieur et conditions de vente.

SONT STRICTEMENT INTERDITS : les barbecues au feu charbon bois sont interdits, les planchas ou barbecues électriques sont tolérés (si assez de puissance électrique sur borne) les barbecues gaz sont tolérés, avec une extrême prudence d'utilisation.

Linge : étendage sur séchoir, fil entre les arbres INTERDIT. Ne pas gaspiller l'eau, lavage voiture interdit.

Circulation : limitée à 10 km/h. Interdite de minuit à 7 h, barrières fermées. Par respect des autres vacanciers les départs matinaux avant 7 h sont interdits. Un seul véhicule par emplacement tente, caravane, locations ou résidentiels. Accès à badge codé à ne pas prêter.

Véhicules électriques : pour des raisons de sécurité, il est interdit de recharger vos véhicules électriques et hybrid sur les prises du mobil-home ou sur les réseaux électriques du camping non adaptés. Tous branchements non autorisés et dangereux seront facturés 100 € par jour .

Visiteurs : ils doivent s'annoncer à la réception, récupérer un bracelet et donner leur identité et laisser leur véhicule à l'extérieur.

Dommmages : toute dégradation des locaux et installations du camping engagera la responsabilité de son auteur qui se verra facturer les dommages subis.

Nuisances sonores : silence de 22h30 à 7 h. Dans la journée le poste radio ou la sono devront rester discrète pour ne pas gêner le voisinage.

La direction se réserve le droit d'écourter votre séjour (titulaire de la réservation (ou)(et)accompagnants au séjour et visiteurs) si vous ne respectez pas le règlement intérieur exemple : nuisances nocturnes, musique, cris, chants, rassemblement sur votre emplacement avec d'autres personnes du camping ou de l'extérieur , insultes aux voisinages qui vous demandent de faire moins de bruits, bagarres , violences et altercations mettant la vie d'autrui en danger, circulation la nuit en véhicule motorisé (voiture ou moto) malgré l'interdiction de circuler dans le camping de minuit à 7 h le matin, attitude dangereuse avec un briquet ou lampe à gaz ou une bougie pouvant entraîner un incendie etc.... .

Mineurs : séjour emplacement ou locatif, les mineurs non accompagnés de leurs parents ou d'un majeur durant toute la durée du séjour, ne sont pas acceptés.

Aire de jeux : de 10 h à 22 h non surveillées, pour les enfants de 4 à 12 ans accompagnés d'un adulte qui assurera leur surveillance (voir affichage).

Les enfants sont sous la surveillance des parents ou d'un adulte, exemple : promenade vélo, accompagnement aux sanitaires et pour rappel silence à partir de 22 h 30, les jeunes enfants (moins de 12 ans) devront regagner leurs emplacements.

Surveillance de nuit assurée par des vigiles pour le confort des vacanciers et leur sécurité (accès entrée contrôlée limitée strictement aux résidents et campeurs munis de leurs bracelets, visiteurs interdits de 22 h à 7 h).

Piscines: non surveillées, les enfants moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte responsable qui assurera leur surveillance. L'accès est strictement interdit aux bermudas et maillots shorts, seuls les maillots de bains sont acceptés (voir affichage).

Entrée piscines : en aucun cas vous ne devrez ouvrir à un enfant seul, même par gentillesse, en cas d'accident vous engageriez votre responsabilité.

Chiens : sont acceptés sauf ceux classés dangereux. Les carnets de santé sont obligatoires. Tenus en laisse, leur promenade se fera en dehors du camping. Par respect des promeneurs et riverains vous devrez prendre vos précautions "propreté" pour la balade de vos animaux. Accès aux jeux et au parc aquatique interdit. Il est interdit de les laisser seuls sur l'emplacement ou dans le locatif. Les lapins, rats, serpents ou singes ou autres animaux particuliers sont strictement interdits sur le camping.

Ordures ménagères : à trier et à déposer aux différents containers situés à côté des terrains de pétanques vers la sortie. Les déchets verts doivent être déposés dans le camion benne prévu à cet effet ,le bois métal, plastiques, gros cartons et encombrants doivent être déposés dans la remorque..

Responsabilité : le camping veille de manière générale sur les entrées et les sorties de sa clientèle. Durant votre séjour, Il appartient à chaque campeur de vérifier la qualité de son installation et de ces matériels installés ou déposés tant en matière de sécurité que de discrétion, à chacun de prendre ses précautions pour la sauvegarde de son matériel.

INFOS PRATIQUES

*L'accueil est ouvert tous les jours de 9h à 12h30 et de 15h à 19h, les locations sont disponibles à partir de 15h le jour de l'arrivée, **si vous arrivez avant 15h il faudra donc patienter !***

Le local poubelle se trouve à la sortie du camping à côté des terrains de pétanque

A votre départ (prévu à 10 H), vous devez faire le ménage du mobil home et le rendre propre.

Pensez à passer à l'accueil 48H avant votre départ pour prendre rendez vous pour la restitution des clefs le samedi matin.

TOUTES NOS LOCATIONS SONT "NON FUMEUR "

IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FUMER DANS LES HEBERGEMENTS

LES ANIMAUX SONT INTERDITS EN LOCATION

A NE PAS OUBLIER !

Les draps et les taies d'oreillers / Les serviettes de bains / Les torchons

Inventaire mobil-home 2 chambres (3 chambres quantité par 8)

6 assiettes creuses/6 assiettes à dessert/6 grandes assiettes /1 série de 5 casseroles

/2 poêles / 2 plats / 2 saladiers

6 verres tubes / 6 verres à eau /6 verres à vin /6 bols / 6 coupes à fruits /6 tasses à café

1 planche à découpée / 1 économe /1 louche / 1 couvert à salade /1 tir bouchon /décapsuleur

1 ouvre boite / 1 carafe à eau/1 couteau à huitre / 1 plateau / 1 verre gradueur

/ 1 dessous plat / 1 essoreuse à salade

1 passoire / 1 couteau à pain / 1 pelle/balayette / 1 cafetière / 1 seau /2 bassines / 1 micro-onde

1 balai /1 paillason / 1 balai brosse

1 tapis de bain / 1 serpillère /1 Tancarville / 1poubelle / 1 table de jardin et 6 chaises

POUR DES RAISONS DE SECURITE , IL EST INTERDIT DE RECHARGER VOS VEHICULES ELECTRIQUES OU HYBRID SUR LES PRISES DU MOBILHOME OU SUR LES RESEAUX ELECTRIQUES DU CAMPING NON ADAPTES.

TOUS BRANCHEMENTS NON AUTORISES ET DANGEREUX SERONT FACTURES 100 € PAR JOUR